

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) bientôt en vigueur

Le PLUI est un document de planification et d'urbanisme réglementaire construit à l'échelle des 31 communes de la Communauté de Communes du Bazadais. Il remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur dès son approbation. Il réglementera le droit des sols.

Les objectifs du PLUI

- Densifier les zones urbanisées des centres bourgs, reconquérir les logements vacants, et permettre un développement maîtrisé des communes afin d'éviter l'étalement urbain et de préserver les espaces naturels et agricoles,
- Conforter le développement économique, agricole et touristique du territoire
- Protéger les milieux naturels
- Prendre en compte les enjeux liés au développement durable
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural

Le PADD (Projet d'Aménagement et de développement durable), clé de voûte du PLUI, porte la vision stratégique et politique des élus du territoire. Il a été validé début 2020.

Un fil rouge, l'identité du Bazadais à affirmer : des entités paysagères, des traditions et des filières économiques propres au territoire à préserver. 4 axes stratégiques :

- Favoriser l'accueil de population tout en confortant l'identité du Bazadais
- Renforcer l'attractivité de l'économie et les savoir-faire locaux
- Favoriser un mode de développement urbain respectueux du cadre de vie
- Positionner le Bazadais comme territoire de référence en matière d'énergie positive et de respect de l'environnement.

Les étapes à venir

- Elaboration du plan de zonage qui définit les enveloppes urbaines et les potentiels de densification et d'aménagement
- Écriture du règlement (qui fixe les règles générales d'utilisation des sols)
- Réunions publiques
- Enquête publique
- Adoption du PLUI et entrée en vigueur

Le conseil municipal est vigilant au bon suivi de ce dossier pour que Captieux puisse se développer de façon cohérente, dynamique et responsable. Les référents PLUI de Captieux défendent, au sein de la Communauté de Communes, un projet de territoire ambitieux pour la commune.

Des entreprises dans la bruyère ...

Le centre routier départemental va voir arriver un nouveau voisinage route de Lucmau. Depuis sa création, sa voie d'accès permettait de desservir de part et d'autres des surfaces destinées à des implantations d'entreprises. Après plusieurs années où seuls pins et bruyères faisaient bon ménage, 4 entreprises vont venir s'implanter sur le site.

2 artisans tout d'abord : Ludovic YPRES, charpentier capsylvain, se relocalise à cet endroit. Son voisin sera Christophe REPASSAT, menuisier actuellement installé à Escaudes et qui cherchait un nouveau lieu d'implantation. Autre relocalisation : celle de la société Cap Sud Ambulances, qui quittera ainsi son local de la Rue des Résineux pour un nouvel espace plus conforme à ses besoins.

Enfin, la société ALPA Systems International, dont le siège social est basé à Bordeaux, vient installer à Captieux une unité de fabrication de cassettes filtrantes. Fabriquées à base de minéraux naturels, puis placées dans des chambres froides, elles améliorent la qualité de l'air et les performances de réfrigération. Cette entreprise travaille en lien avec l'ESAT de la Haute-Lande.

Au total, ce sont 7.500 m² qui seront ainsi vendus à ces entreprises, permettant d'occuper une partie de cet espace ... le reste étant à disposition d'autres projets à venir ! Le piquetage des terrains est déjà effectué, comme vous pouvez le voir sur la photo.



Agenda



Samedi 19 septembre 2020
> Esplanade du Centre Culturel
à partir de 17 h 00

Maiade avec plantation du pin suivie d'un apéritif
> Centre Culturel à 20 h 30
Concert gratuit «David Olaïzola»



Dimanche 4 octobre 2020
> Place de la mairie à 9 h 00
Octobre rose / la Capsylvaïne



Samedi 7 novembre 2020
> Centre culturel à 20 h 30
Concert «Nos idoles»



Vendredi 4 décembre 2020
> Centre culturel à 20 h 30
Loto au profit du Téléthon

Samedi 5 décembre 2020
> Dans le village
Animations au profit du Téléthon

Mairie de Captieux
05 56 65 60 31
Place du 8 mai 1945 - 33840 CAPTIEUX
www.captieux.fr - contact@captieux.fr



CAP info

Bulletin d'information municipale
n°19 - septembre 2020



La Maire et vous

Six mois déjà que vous nous avez confié la responsabilité de notre commune. Faisons un premier bilan. Après notre élection, dès le 15 mars, la Covid frappe à notre porte. Plus de contact physique, plus de vie associative, plus d'école. Un arrêt brutal de notre vie dû au confinement.

Pour autant, cet arrêt n'a pas impacté notre devoir d'élus et celui d'avancer, afin de vous protéger et d'assurer la solidarité pour vous accompagner au quotidien. Un petit rappel s'impose.

Dès le 16 mars avec le Pôle ressources, nous avons mis en place la veille téléphonique pour éviter l'isolement des plus fragiles grâce à la mobilisation et à la solidarité de personnes bénévoles.

Puis, vient le gang des couturières, grâce à qui, plus de 2500 masques ont été fabriqués pour vous protéger toujours et encore pendant le déconfinement. Je remercie toutes ces personnes bénévoles qui se sont mobilisées à nos côtés. Nous aurons le plaisir de les honorer en mairie prochainement.

Je remercie également les services techniques, grâce auxquels un service de livraison à domicile a vu le jour en partenariat avec nos commerçants. Le 26 mai, date du premier conseil municipal post confinement - durant lequel la nouvelle équipe a été mise en place - les fonctions de chacun se sont précisées, tant pour les adjoints et les élus référents que pour les différentes commissions afin d'œuvrer au plus vite. C'est ainsi que, depuis, les premières actions ont été menées, sans discontinuer : création de l'aire de camping-cars derrière les écoles, état des lieux de nos bâtiments et lieux publics, vente de terrains route de Lucmau pour étendre l'activité commerciale de certaines entreprises, vote du budget, réunion avec nos hébergeurs, réunion avec nos commerçants, rdv avec le président du Scc, réunion avec personnel municipal et recrutement de nouveaux agents suite au départ à la retraite de Christine Vachry, Marie-Claude Bidabé, Béatrice Torrégay et Max Braneyre.

Le conseil municipal et moi-même les remercions pour le travail accompli tout au long de ces années pour notre commune et nous leur souhaitons, à tous, une bonne et agréable retraite.

Je terminerai cet édit par une invitation que vous attendez tous. En effet, malgré les contraintes sanitaires, nous avons décidé de nous retrouver pour la traditionnelle **Maiade** qui se déroulera le **samedi 19 septembre** à partir de 17 h 00 devant la salle des fêtes. Un pin sera planté selon la tradition en l'honneur des élus. Puis, suivra un apéritif et un concert gratuit clôturera la soirée avec le chanteur **David Olaïzola**. Pour le bon déroulement de cette soirée, merci de vous inscrire en mairie avant le 12 septembre. Lors de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les gestes barrière. **Le port du masque sera donc obligatoire**. En attendant de se retrouver le 19 ou se croiser sur notre commune ou en mairie, je vous souhaite un très bel automne.

Ne pas jeter sur la voie publique - Création : Stem - Impression : Sauternes Impression (Touleme)

Christine LUQUEDEY

Mairie
de Captieux
05 56 65 60 31
Place du 8 mai 1945
33840 CAPTIEUX
www.captieux.fr
contact@captieux.fr

Le nouveau visage de la municipalité

Le conseil municipal a été élu le 15 mars 2020 pour six ans. Il est composé de 15 membres :

Christine Luquedey (Maire), Jean Luc Gleyze (premier adjoint), Morgane Le Coze (deuxième adjointe), Didier Courrègelongue (troisième adjoint), Jacqueline Vanbrabant (élue déléguée), Jean- Michel Matha (élu délégué), Dominique Ducos, Johan Konschelle, Delphine Petit, Bernard Faget, Vanessa Gouzon, Thierry Lextériaque, Pauline Sango, Pascal Caldéron et Astrid Labourguigne.

Différentes commissions ont été mises en place et un tableau peut vous être remis en mairie.

Parallèlement à cela, un nouveau CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été désigné. Il est composé de 16 membres : Christine Luquedey (Présidente/ Maire), Morgane Le Coze (élue), Jacqueline Vanbrabant (élue), Thierry Lextériaque (élu), Delphine Petit (élue), Vanessa Gouzon (élue), Bernard Faget (élu), Astrid Labourguigne (élue) ainsi que de mesdames Saubusse (club des retraités), Daney (infirmière à domicile), Konschelle (conseil des Sages), Amanieu (gérontologue) et de messieurs GUITTON (Adgessa), Blasquez (Adiaph), Mayo (Udaf), Gaestal (neuro-psychologue).



Conseil municipal des jeunes

Le premier conseil municipal des jeunes est né à Captieux en 2015, nous souhaitons dès le mois de septembre prochain renouveler cette belle expérience d'engagement citoyen en organisant l'élection de nouveaux conseillers.

Devenir conseiller du conseil municipal des jeunes vous permettra de formuler des demandes, faire en sorte que vos avis soient pris en compte et servira à orienter les choix de la commune en matière de politique jeunesse, sportive, culturelle et éco-citoyenne

Vous qui êtes âgés de 11 à 16 ans, si vous souhaitez pouvoir représenter la jeunesse capsylvaine, impulser des idées nouvelles ou agir pour votre commune, alors n'hésitez pas à faire acte de candidature à la mairie. Pauline SANGO et Delphine PETIT auront à cœur de vous accompagner pendant la durée de votre mandat.

Belle fin d'été à tous, nous avons hâte de vous rencontrer !

Plus d'infos <http://captieux.fr/Conseil-municipal-des-jeunes>

Conseil des Sages

Un nouveau conseil des Sages sera prochainement élu pour 3 ans. Il sera composé de 15 membres âgés de plus de 55 ans et sans activité professionnelle.

Sa mission consiste à travailler en concertation avec les élus sur des projets précis (informations, réflexions, aide à la décision, réalisations ...).

Toute personne désireuse de proposer sa candidature est priée de se rapprocher de la mairie avant le 25 septembre.

La commune bichonne le stade

Malgré la période particulière liée à la pandémie et la période des congès d'été, la nouvelle équipe municipale s'active pour redonner un coup de jeune au stade André Durantau. Des travaux sont déjà en cours, à savoir : la rénovation des tribunes, le changement des fenêtres des vestiaires, le changement du cumulus des douches, la remise en état des peintures intérieures ainsi que la mise en place de l'arroseur. D'autres travaux viendront compléter cette première phase, comme : la mise en place d'une borne électrique sous la halle de basket pour les différentes manifestations, la remise en état de l'éclairage du terrain principal ainsi que la mise en place de l'éclairage du court de padel.

Maiade

Comme vous avez pu le lire dans l'édito, la maiade aura lieu le samedi 19 septembre 2020 à partir de 17 h 00. Afin de prévoir suffisamment de boissons et d'amuses bouches, il est **impératif** de vous inscrire en mairie. La date limite est fixée au **15 septembre**.

L'aménagement derrière la mairie

Le parking et l'aire de vidange pour camping-car sont sur le point d'être achevés. Il reste à implanter les garde-corps métalliques côté route départementale et les garde-corps en bois côté mairie. De plus, des poubelles, un banc, une table de pique-nique et un panneau d'informations viendront agrémenter ce lieu. Pour l'heure, nous avons déjà de nombreux retours positifs de camping-caristes de passage.

Pas de compote cette année !

Les pommiers du verger ont été victimes d'une récolte prématurée. Des petits «malins» ont cru intelligent d'arracher la plupart des pommes encore vertes pour s'en servir de ballons de foot et autres amusements. Heureusement, deux élus se sont rendus sur place et ont pu interpellé les «présomés responsables» de ces agissements désolants.



La saison culturelle change de formule

La programmation culturelle 2020/2021 se déclinera sous une formule plus allégée à la demande de certaines associations. Le tarif sera désormais le même pour tous. Gageons que ces changements inciteront les Capsylvains à se rendre plus nombreux à ces soirées moins nombreuses. Vous découvrirez cette nouvelle formule avec aussi une nouvelle présentation que vous trouverez très prochainement dans vos boîtes à lettres. La tête d'affiche sera toujours au programme avec pour cette saison la venue d'Yves DUTEIL.



Octobre rose et la Capsylvaine

La marche rose contre le cancer du sein aura lieu, cette année, le dimanche 4 octobre. L'accueil s'effectuera, comme tous les ans, devant la mairie. Le départ de la course est fixé à 9 h 30. Vous pouvez venir marcher, courir, ou pédaler. Tous vos dons, inscriptions et achats d'objets divers seront intégralement reversés pour la recherche contre le cancer. Nous vous attendons toujours aussi nombreux.

